

02.03.2008

Déclaration de la présidence de l'UE à l'égard de la nouvelle escalade de violence dans la bande de Gaza et dans le sud d'Israël

La présidence de l'Union européenne suit avec grande inquiétude la nouvelle escalade de violence dans le sud d'Israël et dans la bande de Gaza. La confrontation a tragiquement provoqué de nombreuses victimes, notamment parmi la population civile et des enfants innocents. La présidence adresse aux familles des victimes l'expression de sa sincère sympathie.

La présidence condamne la récente utilisation disproportionnée de la force par les Forces de défense israéliennes (IDF) contre la population palestinienne dans la bande de Gaza et recommande vivement à Israël la retenue ainsi que de s'abstenir de toute activité qui mettrait en danger la vie de la population civile. De tels agissements sont contraires au droit international. De même, la présidence réitère sa condamnation des tirs de roquettes ininterrompus sur le territoire israélien et appelle à leur fin immédiate.

La présidence rejette les représailles collectives contre le peuple de Gaza. Nous sommes profondément préoccupés par les souffrances des populations civiles israéliennes et palestiniennes. A maintes reprises, nous avons déclaré que tant les Israéliens que les Palestiniens méritaient de vivre en paix et en sécurité.

Le processus de paix ne doit pas être interrompu. Les agissements qui le compromettent devraient cesser immédiatement. L'arrêt de la violence est l'une des conditions essentielles au respect des engagements pris à Annapolis. La présidence engage vivement toutes les parties à poursuivre dans la voie de la solution négociée du conflit israélo-palestinien, comme le stipulent les accords d'Annapolis.